

(compléter le formulaire en caractères d'imprimerie SVP)

DATE D'EXPIRATION DE LA CARTE D'IDENTITÉ	
31 mars 2022	☐
31 mars 2023	☐
31 mars 2024	☐
31 mars 2025	☐
31 mars 2026	☐

Pour renouveler votre carte d'identité dont la période d'expiration est antérieure au 31 mars 2022, vous devez communiquer avec le Bureau d'examineur des mesureurs de bois à Martin.Roy2@mrnf.gouv.qc.ca

Je consens à ce que mon prénom, nom, numéro de matricule et date d'expiration du permis de mesureur de bois soient publiés au registre Web du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

NUMÉRO DE MATRICULE : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ N° de téléphone : () _____

Adresse courriel : _____

VEUILLEZ JOINDRE à votre demande de renouvellement :

1. Une photo récente de format 2,5 cm x 2,5 cm (1 po x 1 po)

Une photo récente de bonne qualité, correspondant aux dimensions demandées, est acceptable.

2. Un paiement de 26,75 \$ (tarif en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026). Votre chèque ou mandat-poste doit être fait à l'ordre du ministre des Finances.

Chèque ☐

Mandat-poste ☐

**Dimensions
requises
pour la photo**

**2,5 cm x 2,5 cm
1 po x 1 po**

Signature : _____

Date : _____

AAAA-MM-JJ

Adresse de retour :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction de la certification des processus forestiers et des contrôles

BUREAU D'EXAMINATEUR DES MESUREURS DE BOIS

5700, 4^e Avenue Ouest, local B-406

Québec (Québec) G1H 6R1